

Cours Avancé sur le Droit des Conflits Armés

Le cours avancé sur le Droit des Conflits Armés (DCA), organisé avec le concours de l'Organisation Internationale de la Francophonie vise à fournir une approche pratique et contemporaine de haut niveau sur les questions que posent l'application du DCA. Il porte également une attention particulière à la question de l'applicabilité du droit des droits de l'Homme dans les conflits armés et à celle de sa mise en œuvre, le cas échéant concurrente de celle du DCA, dans les opérations.

Les conférenciers sont des universitaires de renom ainsi que des juristes militaires qui, à travers l'étude de problématiques contemporaines, ouvriront des perspectives théoriques et pratiques quant aux questions qui se posent dans l'environnement opérationnel contemporain. Les différentes sessions du cours traiteront de thématiques interdépendantes qui seront analysées simultanément de manière à souligner la complexité et la nature souvent problématique d'exigences juridiques concurrentes et la nécessité de parvenir à des solutions pragmatiques et juridiquement satisfaisantes.

Les sujets seront traités en séances plénières complétées par quelques exercices pratiques visant à tester la capacité des participants à trouver ensemble des solutions pragmatiques à travers l'application des dispositions applicables du DIH. Le partage des différentes approches nationales et culturelles sera encouragé afin de mieux comprendre les défis multinationaux en vue de maximiser la capacité des participants à trouver des solutions pratiques dans le respect du DIH.

Ce cours intensif d'une semaine s'adresse aux conseillers juridiques militaires et civils expérimentés, aux militaires officiers et aux fonctionnaires gouvernementaux, qui se doivent d'avoir une connaissance approfondie du droit des conflits armés. Les universitaires et les étudiants, qui doivent ou ont pour objectif d'approfondir leurs connaissances concernant l'applicabilité et l'application du droit des conflits armés, sont également les bienvenus.

Compte tenu de la durée relativement courte du cours, il est demandé aux participants d'avoir une très bonne connaissance des principes et des règles de base du Droit des Conflits Armés et d'être immédiatement capables de les appliquer dans un contexte opérationnel.

Méthode d'enseignement

La méthodologie pédagogique utilisée pour ce cours prévoit une combinaison de présentations générales conduites par le corps enseignant, de travaux en groupes et de discussions ouvertes.

Les travaux de groupe consistent essentiellement dans l'analyse d'une série de cas d'études concernant les problèmes actuels que les responsables civils et militaires déployés se trouvent devoir faire face en appliquant le DIH/DCA.

L'interaction entre les participants est encouragée comme la mise en œuvre de méthodes pratiques et innovantes dans l'application de l'esprit du DIH/DCA tout comme des obligations engendrées par celui-ci.

Informations Administratives

Les frais d'inscription sont de 1200 euros qui doivent parvenir avant le début du cours, ou bien à l'arrivée en argent comptant ou par chèque en euros. Les cartes de crédit ne sont pas acceptées. Les frais d'inscription couvrent :

- Transferts de/vers l'aéroport de Nice
- Les supports de cours
- Repas, pauses café/thé
- Le cocktail de bienvenue et le dîner de cours
- La photo de groupe, le diplôme et la plaque de l'Institut

Les détails concernant les horaires des transferts de l'aéroport seront fournis pendant la procédure d'inscription.

Les frais d'inscription ne couvrent pas tous les autres frais engagés par les participants tels que l'hébergement à l'hôtel, le nettoyage des effets et les appels téléphoniques ou toutes autres dépenses similaires.

Les participants doivent s'assurer d'amener suffisamment de liquidités pour ces dépenses ou d'avoir accès à leurs fonds à Sanremo en passant par leur banque.

Les questions concernant les procédures d'inscription et administratives doivent être adressées à patrizia@iihl.org



International Institute of Humanitarian Law
Institut International de Droit Humanitaire
Istituto Internazionale di Diritto Umanitario

Avec le soutien de



38^{ème} Cours Avancé sur
le Droit des Conflits Armés
Sanremo, 7-11 mai 2018



Equipe Enseignante

CRC1 Rudolph Stamminger

Service du Commissariat aux Armées, France

Directeur du cours

Major Anne Sophie Chagnon

JAG, Forces armées canadiennes

Directeur adjoint

Professeure émérite Françoise Hampson

Essex University (Royaume Uni)

Professeur Louis Balmond

Université de Toulon et IDPD Nice (France)

International Institute of Humanitarian Law
Villa Ormond - Corso Cavallotti 113
18038 Sanremo, IM - Italy
Tel.: + 39 0184541848 - Fax: + 39 0184 541600
E-mail: sanremo@iihl.org - Web: www.iihl.org

Lundi 7 mai 2018

08.30 – 08.45

Inscription des participants

08.45 – 09.00

Session d'ouverture

Pr Fausto Pocar, président, Institut International de Droit Humanitaire
CRC1 (Terre) Gilles Castel, directeur adjoint du département militaire, IIDH
CRC1 (Air) Rudolph Stamminger OTAN/ACT, Directeur du cours

09.00 – 10.00

Jus ad Bellum, emploi ou menace d'emploi de la force. Légitime défense des Etats

Professeur Louis Balmond, Faculté de droit de Toulon et IDPD/Nice

10.00 – 10.20

Pause-Café (photo de groupe)

10.20 – 11.30

Jus ad Bellum (suite) L'emploi de la force sur demande d'un Etat tiers

Pr Balmond

11.30 – 12.30

Jus ad Bellum et nouvelles technologies: drones armés et systèmes autonomes

CRC1 Stamminger

12.30 – 13.30

Déjeuner

13.30 – 14.30

Catégorisation des conflits, qu'est- qu'un CANI ?

Major Chagnon **TBC**

14.30 – 15.30

L'usage de la force en opérations

LtCdr Patricia Verkroost, Royal Netherlands Navy

15.30 – 15.50

Pause-Café

15.50 – 17.15

La lutte contre les violences sexuelles

Mme Isabelle Moulier
Maitre de conférences à l'Université de Clermont/Ferrand

17.30

*Cocktail Institut***Mardi 8 mai 2018**

08.30 – 08.40

Aspects administratifs du cours

08.40 – 10.00

Le CICR, la détention et le traitement des détenus en CANI

Mme Lise Lehongre CICR **TBC**

10.00 – 10.20

Pause-Café (photo de groupe)

10.20 – 11.00

La détention en CANI: visions nationales

CRC1 Castel

11.00 – 12.30

Le droit des droits de l'Homme et le droit des conflits armés, rôles et relation

Pr Hampson

12.30 – 13.30

Déjeuner

13.30 – 14.30

DIH, DCA, et détention en conflit armé

Pr Françoise Hampson,

14.20 – 15.10

Détention, conduite des hostilités et tribunaux internationaux

Mr William Saint Michel

15.10 – 15.30

Pause-Café

15.30 – 17.30

Exercice pratique détention et interrogation

Major Chagnon

Mercredi 9 mai 2018

08.30 – 08.40

Aspects administratifs du cours

08.40 – 10.00

Ciblage – général

CRC1 Stamminger

10.00 – 10.30

Pause-Café

10.30 – 11.30

Mise en œuvre des principes de distinction et de proportionnalité, l'exemple des opérations aériennes

CRC1 Stamminger

11.30 – 12.30

Panel ciblage, questions réponses

Tous enseignants

12.30 – 13.30

Déjeuner

13.30 – 14.30

La participation directe aux hostilités (PDH)

DAJ **TBC**

14.30 – 15.00

La notion de PDH : lectures nationales

DAJ **TBC**

15.00 – 15.20

Pause-Café

15.20 – 16.30

Droit à la vie, DIDH et DCA

Pr Hampson

16.30 – 17.30

Visionnage du fil « Cyberguerre »**Jeudi 10 mai 2018**

08.50 – 09.00

Aspects administratifs du cours

09.00 – 10.00

Usage de la force, nouveaux domaines et nouveaux enjeux (Cyberespace et Espace)

Mr Delerue

10.00 – 10.20

Pause-Café

10.20 – 11.00

Usage de la force, nouveaux domaines et nouveaux enjeux (Cyberespace et Espace) Suite

Mr Delerue

11.00 – 12.00

Jus In bello et Cyberespace

Mr Delerue

12.00 – 12.30

Panel nouveaux enjeux, questions réponses

Tous enseignants

12.30 – 13.30

Déjeuner

13.30 – 16.00

Exercice de ciblage général
Présentations des groupes de travail
Major Chagnon **TBC**
(Incluant Pause-Café)

16.00 – 17.30

Exercice de ciblage « Cyber »- présentations des groupes de travail
Major Chagnon/CRC1 Stamminger

20.00

*Diner du Cours***Vendredi 11 mai 2018**

08.20 – 08.30

Aspects administratifs du cours

08.30 – 09.20

Responsabilité pénale internationale générale, le rôle grandissant des juridictions nationales

Mr William Saint Michel

09.20. – 10.10

La responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite en Cyber contexte

Mr Delerue

10.10 – 10.30

Pause-Café

10.30 – 11.30

Une vision moderne de la responsabilité du commandement.

DAJ **TBC**

11.30 – 12.00

Cérémonie de clôture

CRC1 Castel, directeur adjoint du département militaire,
CRC1 Stamminger, directeur du cours

12.00. – 13.00

Déjeuner-Départ des participants